



COMITÉ DE SUIVI  
CANADIAN MALARTIC

MINE  
CANADIAN  
MALARTIC

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### GUIDE VISANT LA COMPENSATION ET L'ACQUISITION LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ENJEUX DE COHABITATION REITÈRE SES ENGAGEMENTS POUR MAI 2016

**Malartic, le vendredi 12 février 2016** – Les membres du *Groupe de travail sur les enjeux de cohabitation* à Malartic réitèrent leur ferme volonté de mener à terme le processus d'élaboration d'un guide qui contiendra des mesures efficaces et équitables de compensation des impacts générés par les activités de la *Mine Canadian Malartic*. Tel que statué à l'amorce des travaux, le guide inclura une section spécifique en regard à l'acquisition de propriétés.

M. Martin Ferron, maire de la ville de Malartic, M. Vincent Rousson, vice-président du Comité de suivi de la Mine Canadian Malartic et M. Serge Blais, directeur général de Mine Canadian Malartic, désirent faire le point dans la foulée du retrait de la table de travail, annoncé en janvier dernier, du Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic (C.C.Z.S.V.F.M.).

Martin Ferron, Vincent Rousson et Serge Blais assurent qu'ils partagent le souhait du C.C.Z.S.V.M. de doter la communauté d'un tel outil le plus rapidement possible, soit en mai 2016. Ils tiennent à rassurer le C.C.Z.S.V.F.M. qu'ils seront consultés au cours de l'élaboration du guide.

« Nous voulons réaffirmer à l'ensemble de la communauté malarticoise que nous entendons continuer nos efforts, en collaboration avec les experts et les citoyens, afin d'identifier des mesures pertinentes, efficaces et équitables destinées à annuler, à atténuer ou voire à compenser les impacts que peuvent occasionner les activités de la mine. Nous sommes toujours aussi déterminés à remplir notre engagement contracté auprès de la communauté », soutient Serge Blais, directeur général de Mine Canadian Malartic.

Les membres du Groupe de travail réaffirment que le contenu du Guide sera soumis pour analyse et validation à des parties prenantes et des experts, aux citoyens de la zone sud de la voie ferrée, ainsi qu'à l'ensemble de la population, tel que ceux-ci se sont également engagés à le faire. Ils réitèrent que la firme *Transfert Environnement et Société* poursuivra son mandat, permettant d'assurer la neutralité du processus.

« Nous sommes à mettre les bouchées doubles et avons confiance que nous serons en mesure de présenter un projet de guide aux citoyens, en portant une attention particulière aux citoyens habitant au sud de la voie ferrée », illustre Vincent Rousson, vice-président du Comité de suivi de la Mine Canadian Malartic.

« Nous croyons fermement qu'il est possible d'identifier, ensemble, un protocole assurant à la fois la qualité de vie des citoyens de Malartic, les opérations de la mine et le développement de la ville. C'est ce à quoi notre Groupe travaille et compte travailler d'arrache-pied au cours des prochaines semaines. Je suis convaincu que nous allons remplir notre mission. C'est en travaillant ensemble que nous pourrions assurer un meilleur avenir pour notre communauté », résume, pour sa part, Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic.

– 30 –

**Pour information :**



Martin Ferron, maire  
819-757-3611  
info@ville.malartic.qc.ca



Marie-Ève Nolet,  
coordonnatrice  
819-757-2118  
info@comitesuivicm.org



Marie-Pier Beaucage,  
conseillère en  
communication  
819-757-2225, poste 2024  
mpbeaucage@canadian  
malartic.com